
ACTIONS ET RECHERCHES SOCIALES

Trimestriel

Revue interuniversitaire de sciences et pratiques sociales

TRAVAIL SOCIAL

MODÈLES D'ANALYSE III

Juin 1984. N° 2

(Nouvelle série, vol. 15)

Editions Erès

**ACTIONS
ET RECHERCHES
SOCIALES**

TRAVAIL SOCIAL
MODÈLES D'ANALYSE III

Juin 1984 N° 2
(Nouvelle série, vol. 15)

ACTIONS ET RECHERCHES SOCIALES

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :
Jacques BEAUCHARD

Comité de rédaction :
Louis BASLÉ
Jacques BEAUCHARD
Brigitte BOUQUET
Marcel CALVEZ
Claudine DARDY
Jean-Pierre FANGET
Jo FULLSACK
Didier LE GALL
Gérard MONEDIAIRE
Paule SANCHOU

Secrétaire de rédaction :
Françoise MONCOMBLE

★

Rédaction-Administration :
R.I.F.F.
Université Paris-Val-de-Marne
Quartier des Passages
22 allée Jean-Rostand
91000 Evry
Tél. 16 (6) 078.03.63, poste 71

Abonnements et ventes :
R.I.F.F.
Université Paris-Val-de-Marne
Quartier des Passages
22 allée Jean-Rostand
91000 Evry

★

RESEAU INTERUNIVERSITAIRE
DE FORMATION DE FORMATEURS
« TRAVAILLEURS SOCIAUX »

I.S.S.N. 0247 - 770 X
© 1984
R.I.F.F. ERÈS

Abonnement 1984
France : 200 F
Etranger : 220 F
le numéro : 65 F
(Bulletin d'abonnement
en fin de numéro)

ACTIONS ET RECHERCHES SOCIALES

1984 N° 2

TRAVAIL SOCIAL MODÈLES D'ANALYSE III

SOMMAIRE

Editorial		
Le travail social entre connaissance et action	Jacques Beauchard	7
PREMIÈRE PARTIE		
LA RECHERCHE SOCIALE : ENJEUX ET REPRÉSENTATIONS		11
Les « recherches » comme échanges de langues, de styles, de codes	Dominique Boullier	13
La science au service du travail social	Claude Martin Marc-Henry Soulet	25

DEUXIÈME PARTIE
**TRAVAIL SOCIAL :
 MODÈLE MILITAIRE, EXCLUSION, VIOLENCE** 39

Campagnes : procédures militaires et effets
 de terrain, application au travail social *René Mouton* 41

L'action sociale : de l'intégration à la réduction
 des exclusions *Jacques Beauchard* 59

Analyser et comprendre la violence? *Richard Hellbrunn* 81

TROISIÈME PARTIE
TERRITOIRES DE L'ÉCHEC ET DE L'IDENTITÉ 87

Regards sur les populations en échec d'insertion
 sociale et professionnelle à Rennes *Bruno Bordage* 89

Attachement et territoires *Daniel Chomard* 101

Editorial

Le travail social entre connaissance et action

Le fait est là, les rapports entre Travail Social et Université deviennent chaque jour plus étroits. Pourtant, on continue à dénoncer une action qui inéluctablement devrait conduire les professions du Travail Social sous la tutelle universitaire; ou bien encore on cherche à souligner l'incompétence de l'Université en matière d'action sociale, à souligner également l'inadéquation des modèles théoriques face aux urgences des « terrains ». Pour toutes ces voix mêlées dans la rumeur, seule la recherche du prestige et de l'illusion justifiait l'intrusion de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un domaine étranger au champ des disciplines et non réductibles à celles-ci.

Cette dualité antagoniste, cette disqualification réciproque des champs professionnels en cause comporte à notre sens, deux risques majeurs : le retour en force d'une conscience malheureuse, et surtout de l'activisme ou de l'idolâtrie du vécu, déniait tout intérêt, toute opérationnalité aux recherches d'inspiration scientifiques, livrant ainsi les professionnels les plus engagés aux jeux de la gestion et de l'idéologie.

Face à ce contexte, l'expérience de formation supérieure menée depuis maintenant une décennie, renvoie toujours au même pari : la constitution possible d'un troisième groupe porteur d'une symbiose entre les exigences de la connaissance et de l'action, susceptible enfin de promouvoir une culture professionnelle issue d'une dialectique continue entre les trois moments de la connaissance (interprétation scientifique), de l'action (mise en œuvre d'objectifs), du savoir (acquis de l'expérience).

Il s'agit pour nous d'éviter que ce processus ne se bloque, soit dans l'ordre trop abstrait des connaissances disciplinaires, soit dans les crises de l'action, ou ne se fige dans la manifestation d'un savoir professionnel aliéné dans le « vécu », prisonnier d'une conformité. Dans la diversité des régulations possibles, un lieu s'impose au carrefour des contradictions et de la critique : l'écriture. Lieu de l'analyse, le texte écrit (et sous certaines conditions le montage audiovisuel) porte les traces des mécanismes idéologiques, et des ratés du mal-penser, lui seul permet de suivre la trajectoire de la réflexion, d'évaluer les dépendances envers les procédures de légitimation, d'assumer le rôle de mémoire dans la constitution des savoirs professionnels.

Le soutien réciproque de la connaissance et de l'action en vue de l'enrichissement d'une culture professionnelle suppose l'acceptation du contradictoire, le détachement vis-à-vis des normes, un combat pour la libération de l'esprit. On découvre alors combien la légitimation, comme mode de la pensée opérationnelle, déduit de la solution l'exposé des problèmes en raison des fins. Instance politique de la réflexion, la légitimation impulse une cohérence syncrétique, elle opère au sein de l'expérience la fusion des éléments allogènes, la dilution des variables au sein d'un ensemble flou, elle réduit les choix à quelques certitudes ou les reporte sur l'horizon d'un système de valeurs. Contre ce mode de pensée, l'interprétation doit répondre de la rationalité qu'elle découvre dans les relations caractéristiques des êtres et des choses, elle se joue non dans l'affirmation d'une solution mais dans l'énoncé d'un problème. Ces deux modes de réflexion tendent à s'exclure et ne peuvent coexister dans l'esprit sans se neutraliser, il faut donc reconnaître la nécessité d'une rupture entre le temps de l'Université et le temps des engagements professionnels; tandis que la constitution des groupes pluriprofessionnels aménage un espace contradictoire où se heurtent les procédures de légitimation des corps de métier. En outre, le choix obligatoire d'un « terrain » ou d'un ensemble humain de référence par chacun des groupes pluriprofessionnels exige l'élaboration commune d'une interprétation. En fait, des ateliers aux séminaires, des dossiers professionnels aux mémoires, toutes nos initiatives pédagogiques cherchent à suspendre la chute de l'interprétation dans le flux des hypothèses légitimantes.

Il est certain que l'enrichissement nécessaire des instances de la réflexion entraîne un risque de dominance tutélaire de la part de telle ou telle discipline scientifique; ainsi, une mode venue des sciences de l'éducation propose la méthodologie comme dépassement des effets idéologiques et disciplinaires, mais d'autre part, la stricte adoption d'une grammaire de l'action conduirait à reproduire les erreurs du positivisme: la fréquentation des modèles issus du « Group Work » ou du « Case Work » voire encore sur un plan plus technique la « P.P.M.S. » (psychopédagogie médico-sociale) nous a ainsi prévenu contre les amalgames pseudo-scientifiques où chaque discipline se déplace dans le champ d'une autre et ceci d'autant plus que l'objet demeure multiple, toujours en voie de dissolution. Tant il est vrai que la résolution des rivalités entre les champs d'analyse et la complexité des problèmes appelle souvent l'adoption de méthodologies indépendantes des contenues, ce qui, subrepticement, justifie l'encadrement de l'action par les disciplines scientifiques; cette tutelle voue l'initiative à l'impuissance, liquide l'interprétation singulière des faits au profit d'une logique. Le psychologue, le psychiatre, le sociologue aiment à se pencher sur l'avènement de l'éducateur spécialisé ou de l'assistante sociale, mais faute d'affronter la problématique du travail social au jour le jour, ils risquent de subordonner à leurs catégories les modalités de l'action et de coloniser à leur insu une identité professionnelle. Lorsque les sciences se muent en discipline de l'action, elles cessent d'exister comme telles, elles fondent des dogmatismes. C'est pourquoi l'ensemble de notre entreprise se limite à une assistance scientifique qui se distingue à tout moment

des engagements du travail social, en référence au champ social, dans le croisement des problèmes et des théories, nous sollicitons un retour constant sur l'interprétation. Par là même, nous ne recherchons pas la fin de l'idéologie, ni même seulement sa critique, mais bien l'avènement d'un acte mental autonome. Par cette démarche, l'esprit suspend ou retarde l'attribution de la signification, tandis que la positivité des faits et les convictions se dissolvent sous le regard, l'interprétation brise en elle la légitimation et agrège une crise intellectuelle qui ouvre sur l'Autre et aménage les conditions de la découverte des problématiques relatives au Travail Social.

Ainsi, à titre d'exemple, l'interprétation de la crise de l'Autre « à multiples problèmes » s'affirme comme l'un des facteurs communs de la formation, tandis que, du côté des savoirs professionnels, la prise en compte des espaces sociaux surinvestis par le travail appelle l'ajustement ou le dépassement des interventions spécialisées suivant les rôles possibles de tiers social.

Lorsque connaissance, action et savoirs professionnels se dialectisent nous voyons sourdre la recherche appliquée, nous atteignons notre objectif, l'intérêt de la rencontre intervenue entre le travail et l'Université s'affirme; une culture professionnelle se redéploie.

Souvent harcelé par l'enchaînement des problèmes, le travail social se voit submergé par la crise. Que signifie intégrer, rééduquer, prévenir, assister? Comment ne pas succomber à l'impuissance, l'angoisse, la dispersion? Comment empêcher l'éclatement de l'identité de l'Autre « à multiples problèmes » dans l'infinie variété des cas particuliers, dans la critique du fonctionnement local ou de la société globale. Or la régulation de la crise d'identité professionnelle par l'investissement de l'analyse appelle au langage les codes de l'action, démasque la réduction de l'autre dans l'opération ou dans le discours, ouvre sur les effets de composition au sein de l'action, engendre l'exploration des relations qui informent les comportements individuels et collectifs; les déséquilibres et les inadaptations s'affirment plus manifestes et induisent une nouvelle problématique des interventions: face aux contextes des crises primaires le travailleur social se découvre tiers social. Tel est le sens de nos efforts.

Que ce numéro continue d'y contribuer.

J. Beauchard.

Première Partie

LA RECHERCHE SOCIALE : ENJEUX ET REPRÉSENTATIONS

Dominique Boullier
Claude Martin
Marc-Henry Soulet

Une interrogation de nature épistémologique commande ce chapitre introductif : que se cache-t-il derrière la pseudo-neutralité scientifique tentant d'homogénéiser le champ de la recherche sociale ?

Dominique Boullier propose ainsi d'analyser le processus d'élaboration de toute recherche en trois ensembles de productions signifiantes, décrypteurs d'enjeux sociaux : l'échange de langues, de styles, de codes.

Claude Martin et Marc-Henry Soulet interprètent le dogme méthodologique actuellement en vigueur comme une fonction éminemment politique, prise dans les ambiguïtés d'un champ professionnel revendiquant son identité, ses repères, son objet et pour toutes ces raisons, soucieux de s'ériger en discipline.

Les « recherches » comme échange de langues, de styles et de codes

Dominique Boullier *

Quel acteur, impliqué à un titre ou à un autre dans les politiques sociales, ne fait pas de « recherche » ? Combien de ces travaux sont-ils connus par d'autres, combien existent socialement ? A l'occasion d'un inventaire des recherches en politiques sociales dans la région Bretagne¹, nous avons pu mesurer l'écart entre des pratiques de recherche affirmées et la diffusion de ces travaux. Loin d'être seulement une lacune, ce constat nous amène à montrer que c'est ce rapport social particulier qui produit lui-même la connaissance : la recherche sera définie alors comme « échange de connaissances », sans que la « création » soit niée mais plutôt analysée comme effet de l'échange. Nous avons affaire à un rapport de *communication* qui doit nous permettre d'expliquer l'infinie variété des productions observables.

Nous résumons les principes qui guideront notre déconstruction et qui sont notamment inspirés des travaux de Jean Gagnepain².

Partant de l'observation qu'une recherche n'existe socialement que lorsqu'elle est connue par quelqu'un d'autre que son auteur, nous mettons au centre de l'explication ce « contexte » de la recherche, ces « biais », ces « circonstances » et autres « enjeux » pour analyser la recherche comme rapport de communication (échange de connaissance). Or, la communication (et tout rapport social) est fondamentalement contradictoire : « l'objectif » n'est pas de se « comprendre », ainsi que veulent le faire croire ceux qui réduisent la communication à un rapport instrumental (plus ou moins grande efficacité, échec ou réussite). Dans la définition réciproque des acteurs qui est en jeu, chacun s'affirme en opposition à l'autre tout autant qu'il cherche un compromis, un accord : le rapport social est constitué précisément par cette dialectique permanente de l'opposition (je ne suis pas ce que vous êtes) et de la réduction de l'opposition, de la divergence et de la convergence, de la frontière (ethnique) et du compromis (politique).

* Sociologue. Laboratoire de recherches économiques et sociales, Rennes.

Cette rationalité de la distinction doit cependant être doublement déconstruite pour permettre de comprendre les données de l'observation.

a) La dialectique du social se joue sur deux faces qui ne coïncident pas : la personne (sociale) se définit à la fois par distinction vis-à-vis des pairs (quels qu'ils soient) et par inscription dans une charge sociale (un rapport de père). Cela renvoie au modèle fondateur du social qui traite culturellement la sexualité (la division des sexes) et la génitalité (les rapports de génération). Cette rationalité est le propre de tout homme et constitue la personne comme être social (individuel ou collectif). Sexualité et génitalité sont culturellement niées et réinvesties comme principes des classes et des métiers, « classes » étant entendu largement comme capacité de différenciation à partir de frontières, « métiers » recouvrant la capacité à déléguer des charges sociales, à assumer une « paternité sociale ».

b) La dialectique du social opère dans l'ensemble des activités humaines et recoupe toutes les rationalités qu'il faut distinguer rigoureusement. La rationalité humaine n'est pas une mais est en effet déconstructible en quatre : le langage (traitement culturel du rapport indice-sens), l'art (traitement culturel du rapport moyen-fin), le droit (traitement culturel du rapport prix-bien) et le social (traitement culturel du rapport spécimen-type) : nous partons de ce dernier plan pour examiner comment il recoupe les autres rationalités.

LA « RECHERCHE » ÉCHANGE DE LANGUES

Tous les travaux observés donnent lieu à une production écrite : ils mettent nécessairement en œuvre une capacité linguistique qui s'actualise dans l'emploi d'une langue. On ne peut observer d'ailleurs que des langues et les critiques sont nombreuses pour signaler à quel point dans les recherches en politiques sociales, on a du mal à se comprendre, à quel point chacun parle une « langue » différente. Nous déconstruisons cette langue selon les deux faces du social en montrant qu'on se distingue dans une recherche par sa façon de dire mais aussi par la fonction qu'on occupe pour pouvoir dire.

ON SE DISTINGUE PAR SA FAÇON DE DIRE : LES PARLERS

L'utilisation fréquente de « parler » comme élément de l'expression « parler local » laisse supposer qu'il existerait un parler universel, qui serait dégagé de tout marquage social. Or, aussi hyper-correct que soit l'usage de la norme grammaticale en vigueur, cette hyper-correction classe socialement. Dans une recherche, on pourra parfois deviner seulement à des expressions, des règles de présentation (des concepts, des objets de recherche aussi) les caractéristiques

statutaires, sociales de celui qui écrit. Telle institution prendra l'habitude d'utiliser certains vocables pour désigner un objet et sera socialement reconnaissable à ce signe distinctif.

Sur cette face des parlers, on peut voir à l'œuvre cette dialectique de la divergence et de la convergence qui caractérise le social. On peut le figurer en deux pôles, qui sont observables dans l'absolu seulement dans des cas pathologiques. Mais ils permettent de montrer comment chaque recherche oscille en permanence entre ces deux pôles : l'idiomatization et l'entretien.

L'idiomatization sera caricaturale dans le cas du « jargon » où toute la langue est marquée très fortement par les propriétés sociales de celui qui l'emploie, au point d'être compréhensible seulement de quelques initiés. Chaque recherche met en œuvre un parler qui peut viser à se distinguer très nettement d'autres groupes de recherche, d'autres collègues : dans ce cas, l'enjeu social présent dans la recherche peut conduire à tout faire pour que le public potentiel ne comprenne pas, en se référant explicitement à un autre champ professionnel par exemple. De même l'insistance sur l'autobiographie, l'expérience intime, les fantasmes individuels, ou encore la monographie très pointue peuvent parfois conduire à une impossibilité de transmission. Dans tous ces cas, pourtant, ce refus ou ces blocages font partie du rapport de communication. Toute recherche intègre cette nécessité de se distinguer en même temps que celle de réaliser un compromis, d'obtenir une reconnaissance et donc de se rendre compréhensible.

L'entretien, au pôle opposé à l'idiomatization, peut être poussé au bout selon deux modes particuliers. D'une part, un chercheur peut employer un mélange de parlers, allant parfois jusqu'à utiliser un parler syncrétique fait de tous ces particularismes (sur le modèle de l'esperanto). Il emploiera des terminologies d'origine très variées cherchant à être compris de tous et niant sa spécificité. D'autre part, il peut préférer le maintien des différences et préserver la « pureté » des parlers en insistant sur la nécessité d'une *traduction* et sur sa qualité. On peut le voir à l'œuvre dans les tentatives de traductions de théories à des publics spécifiques, ou dans ce qui est mis sous le vocable « vulgarisation ».

Les productions que nous avons recensées semblent mettre en œuvre un parler très typé professionnellement, institutionnellement mais en même temps se soucier de communication en pratiquant un *esperanto-fourre-tout* du secteur social en matière de théorisation ou de désignation des problèmes.

ON SE DISTINGUE PAR LA FONCTION QU'ON OCCUPE POUR POUVOIR DIRE : LES MODES D'INFORMATION (LES SAVOIRS)

La stratégie de distinction ne vaut plus ici en elle-même mais s'opère dans une complémentarité des fonctions que chacun remplit. Il s'agit de savoir qu'elle est l'organisation spécifique des *porte-paroles* qui permet à cette

recherche de voir le jour sous cette forme, non en tant qu'organisation technique (la division du travail) mais en tant qu'institutionnalisation de responsabilités, de charges sociales spécifiques, de délégations de fonctions nécessaires. On doit alors étudier qui prend la parole au nom de quelle charge, et comment s'organise l'interlocution.

On peut observer à nouveau une tension entre deux pôles de la communication qui donnent la forme spécifique « matérielle » au dialogue. Son organisation tendra vers le monologue ou à l'opposé vers le colloque.

Dans le monologue, le porte-parole est unique et identique : il y a parole d'un seul ou d'une seule discipline. Aucun échange en retour n'est réellement possible mais cela ne préjuge pas du « succès » ou de « l'échec » de la compréhension du message. On peut trouver à ce niveau le cas de la recherche menée par un acteur ou une institution en son nom propre, s'auto-instituant porte-parole, s'adressant principalement à elle-même, mais parfois aussi plus largement à d'autres, à condition qu'ils fassent, eux-mêmes, une démarche d'appropriation du message (ex. : le cours magistral et l'apprentissage possible à travers lui).

À l'opposé, nous trouvons l'institution du forum, où tout le monde parle. Le colloque dissout la délégation inhérente à l'existence de porte-parole en se constituant comme rencontre de plusieurs disciplines et de plusieurs individus (ou groupes), qui ensemble deviennent porte-parole. On ne peut ignorer ce phénomène contemporain, particulièrement prisé des courants politiques de gauche comme le fait remarquer Jean Gagnepain. Dans le recensement régional que nous avons effectué, cette organisation de colloques, conçus comme « recherches » apparaît très fréquemment. Citons les colloques sur l'alcoolisme, sur les droits des femmes, sur l'éducation surveillée, sur la formation professionnelle et la promotion sociale. Les dénominations choisies sont très variées : journées d'étude, tables rondes, assises, groupes de travail, assemblées, rencontres, et selon le terme choisi, on pourra mettre l'accent plutôt sur la recherche (l'objet d'étude) ou sur le regroupement lui-même. La principale réussite du colloque réside précisément dans sa capacité à faire parler ensemble des porte-paroles concurrents. Le cérémonial tient alors autant de place que la diffusion de connaissances effectivement réalisée. La réaffirmation de la communauté malgré les divisions quotidiennes, l'insistance sur les convergences visent à constituer un porte-parole unique, objectif matérialisé par des motions, des vœux, des résolutions.

L'effacement des porte-paroles particuliers n'est cependant jamais réalisé : un processus politique de réduction, à différents échelons, des divergences est à l'œuvre, à la fois dans le fait que des groupes délèguent des représentants au colloque (pourquoi les organisateurs sont-ils désignés ?) et aussi dans le fait que les organisateurs et les fabricants de la synthèse sont socialement caractérisés. Il s'agit souvent des porte-paroles déjà institutionnellement reconnus (chercheurs, universitaires, médecins, politiciens, etc.) qui peuvent à cette occasion asseoir « démocratiquement » une légitimité sur un consensus conjoncturel (réuni pour l'occasion).

La signature et la responsabilité affichée à travers elle, semblent poser problème aux acteurs dans le champ des politiques sociales : le collectif permet d'accentuer la recherche du consensus - si précieux dans ces milieux - avant même qu'une opinion soit émise, en neutralisant par avance la divergence, et d'aider une parole à s'autoriser dans des secteurs où la légitimité du savoir universitaire et de ses porte-paroles est à la fois très recherchée et très contestée (cf. le niveau socio-critique, § 3).

LA « RECHERCHE », ÉCHANGE DE STYLES

Il s'agit ici d'examiner la recherche comme processus de production, c'est-à-dire comme manifestation d'une analyse de moyens et de fins. On admet rarement que la recherche puisse être traitée comme toute activité technique, sous le prétexte que son objet est la production de connaissances, et qu'il n'a rien de commun avec le travail du cordonnier ou la production d'automobiles. La division abstrait-concret n'a ici aucun sens lorsqu'on cherche à dégager la rationalité qui organise toutes ces productions. Au niveau qui nous intéresse, il s'agit d'analyser comment chaque recherche se spécifie, se classe et est classée comme *style* (entendu au sens artistique, c'est-à-dire fabrication-production) : chaque recherche porte la marque de sa *fabrique* d'une part, et du *mode de production* qui l'a permise d'autre part. Pour partir des matériaux que nous avons recueillis dans notre inventaire, nous pouvons dire que chaque recherche se distingue par ce qu'elle produit et par qui la produit.

ON SE SPÉCIFIE PAR CE QU'ON PRODUIT : LES FABRIQUES

Si une rationalité préside à toute activité de production, les modalités concrètes dans lesquelles elle s'exprime sont à chaque fois différentes selon le marquage social qui s'effectue. Chaque recherche emploiera des techniques particulières et aboutira à un produit spécifique qui pourra être expliqué dans ses caractères propres uniquement par la marque imposée par la fabrique. On pourra ainsi distinguer d'emblée le produit d'un étudiant de celui d'un laboratoire ou d'une association. Nous devons même nous intéresser de très près à la matérialité du « produit fini » : bien souvent, il s'agit d'un *écrit*, dont la domination reste sans partage dans le secteur observé. Mais tous les vecteurs de communication sont possibles et « l'audio-visuel » peut être l'outil privilégié d'une recherche. Dans chaque cas, ce choix d'un outil et sa mise en œuvre seront révélatrices du lieu de production : sont alors aussi importantes la présentation, la mise en page, le tirage, la diffusion, le stockage. Chaque

fabrique, à chaque étape de la production, imposera un style, par exemple elle tendra à publier ses recherches selon la même présentation. Tous ces éléments constituant le processus technique sont parfois décisifs dans l'existence sociale d'une recherche. On peut distinguer deux pôles dans la mise en évidence de la fabrique à travers le produit, selon que l'on met l'accent sur les traits distinctifs, originaux du style, ou que l'on se moule dans un style plus général en mêlant différents traits non propres à une fabrique.

D'un côté, nous rencontrons tous les travaux publiés, caractérisés par un style particulier, une personnalisation maximale, parfois marque d'originalité mais plus souvent signe d'une inscription dans un champ social restreint, voire confidentiel. Des documents de milliers de pages ou de formats très grands sont par exemple révélateurs du lieu de leur production mais peuvent paralyser sa diffusion : ce choix technique est alors un choix social dans un rapport d'échange, où l'on préfère insister sur la spécificité de son produit. La recherche peut même être seulement manuscrite : il y a déjà là transcription par une médiation technique mais l'échange sera particularisé par ce choix. Une note manuscrite pourra circuler entre collègues mais sa communication extérieure nécessitera déjà une écriture plus appliquée, comme on le voit dans certains documents recensés. Chacun peut expliquer alors les contraintes qui pèsent sur la fabrication et justifier de l'extérieur son choix mais on ne peut malgré tout nier le style (technique) propre à chaque réalisation et l'enjeu social puissant qui le sous-tend. On soulignera seulement l'abondance de la recherche qui, en raison des choix techniques faits dans la réalisation du produit, n'a pas d'existence sociale. L'échange, qui seul fait exister une recherche, passe par des choix de styles qui sont révélateurs d'une fabrique visant à la communication ou à la particularisation. Nos démarches pour recenser les recherches ont particulièrement mis en évidence la difficulté d'accès à des travaux, quant bien même on est parvenu à connaître leur existence. Le type de stockage (chez l'auteur, dans un tiroir, dans un grenier, dans une bibliothèque, dans une librairie) comme procédure technique n'en est pas moins un choix social au même titre que toutes les étapes de la production.

Au pôle opposé de ce choix artistique (technique et industriel), nous rencontrons la tendance de certaines recherches à se fondre dans les normes habituelles de production de l'écrit, jusqu'à vouloir perdre toute marque de fabrique. Les modalités techniques adoptées à toutes les étapes de la production viseront à éviter toute originalité rendant la communication improbable, à permettre une accessibilité maximale au produit (diffusion, stockage, etc.). Cette volonté de se mouler dans une fabrique apparemment standardisée peut aboutir à ce que tous les produits se ressemblent. D'un point de vue technique, un rapport ne peut plus être distingué d'un autre et ce choix de banalisation de la marque peut conduire à leur disparition commune dans un tiroir, à l'oubli immédiat. Dans ce cas, on constate que le « contenu » n'est guère en jeu mais que la communication passe plutôt par l'affirmation d'une originalité technique, d'une distinction que par l'adaptation aux modèles habituels.

A travers l'inventaire que nous avons effectué, il apparaît qu'aucune recherche ne se tient à l'un des pôles uniquement mais que se manifeste en permanence cette tension entre l'affirmation de style propre à une fabrique et la nécessité de faciliter techniquement l'accès au produit en réduisant la spécificité de ce style. Ces choix artistiques sont rarement explicités par les acteurs mais sont pourtant bien à l'œuvre et révélateurs de stratégies sociales particulières. De ce point de vue, chaque producteur de recherche devrait pouvoir analyser le style qu'il adopte en fonction des ses objectifs propres et ne pas considérer que l'échange de connaissances est indépendant des supports choisis pour qu'il s'effectue.

ON SE SPÉCIE PAR QUI PRODUIT : LES MODES DE PRODUCTION

Si chaque recherche adopte un style révélateur d'une fabrique, qui la distingue, elle est amenée aussi à mettre en relation des tâches plus ou moins particulières : ce mode de production est lui aussi caractéristique du style, en ce sens qu'il est organisation particulière de la coopération, qui transparaît dans chaque « produit fini ». Le métier et l'organisation de la coopération entre métiers intervient alors, sous son aspect division technique du travail : nous l'avons vu, l'organisation des métiers intervenait aussi dans l'échange de langues, comme interlocution des disciplines et des porte-paroles. Nous abordons ici spécifiquement le plan des « porte-faire » : la division technique du travail est aussi division sociale par la délégation faite à d'autres de ses propres aptitudes artistiques. Chaque « corps de métier » est investi dans la production, de la charge que lui confie les autres métiers. Il y a dette réciproque.

Dans le travail de recherche, on ne peut oublier que la division des tâches existe et que l'auteur « porte-parole », a malgré tout eu recours à des « porte-faire » plus ou moins nombreux. L'investissement doit prendre en compte toutes les coopérations nécessaires à l'aboutissement d'une recherche : les « financeurs », les « décideurs » (en tant que techniciens), les chercheurs s'organisent de façon spécifique pour chaque recherche et cela constitue aussi le style du produit. Mais la production du document nécessite elle aussi une division du travail, depuis les collaborateurs de recherche, la documentation, la dactylographie, le tirage, la diffusion, etc. Nous avons examiné chaque étape de la production comme élément d'une coopération constituant un mode de production.

Les modes de production peuvent s'organiser là encore selon deux pôles qui iront de la négation de la division du travail jusqu'à son développement extrême : on trouvera d'un côté la réalisation solitaire d'un produit par un seul individu et un seul « corps de métier » : ainsi, bien des étudiants réalisent totalement leur mémoire dans toutes les étapes techniques de sa production. La coopération n'existe plus dans ce cas.

D'un autre côté, la division du travail et la coopération peuvent être

poussées au maximum selon deux modalités : une division des tâches étendue et très stricte selon les spécialités (dans ce cas un chercheur peut à la limite n'avoir rien réalisé techniquement mais intervenir seulement pour signer), ou bien une polyvalence généralisée où tout le monde peut tout faire (la division des tâches existe mais celle des métiers devient flottante).

Le « produit fini » révélera obligatoirement cette coopération particulière qui constituera un style propre à chaque recherche. On pourra constater alors comment l'auteur a réussi à imposer plus ou moins sa « patte » sur toutes les étapes de la production, ou comment certaines coopérations particulières ont plus ou moins bien réussi (faiblesses dans certains points de la réalisation par exemple).

Tous ces éléments constituent des facteurs décisifs dans l'échange des styles en jeu dans une recherche. Autant les acteurs de la recherche peuvent passer du temps à se préoccuper de financement par exemple, autant cet élément sera gommé, comme caractéristique socialement classante d'une recherche, lorsqu'on l'évaluera apparemment uniquement selon le « contenu » : certains auteurs savent pourtant bien que le choix de l'éditeur est décisif dans le succès d'un ouvrage, bien plus que la connaissance « en-soi » qu'il apporte. L'effet de connaissance, qui est l'objectif de la recherche, sera socialement réalisé autant par l'échange de styles que par l'échange de langues.

LA « RECHERCHE », ÉCHANGE DE CODES

En avançant dans la déconstruction de la recherche comme échange, nous passons des plans socio-linguistique et socio-artistique, au plan socio-critique. Il s'agit alors d'une autre rationalité qui permet, par l'établissement d'une norme, d'une réglementation, de nier le désir et dans le même temps de l'habiller culturellement, à travers une morale en permettant la décision (choix légitime, désir autorisé). Dans chaque recherche, cette question de la légitimité est particulièrement vive puisque la production de connaissances vise à la revendication d'une légitimité pour de nouveaux savoirs ou savoir-faire, à contester et à être reconnu dans le même temps. Nous devons ici envisager la structure formelle qui permet à une recherche de se considérer comme parole autorisée (légitime) : il s'agit à la fois du droit de dire et du pouvoir de dire.

Cette habilitation à dire ne provient que de l'acteur de la recherche qui par les choix moraux qu'il fera, décidera de dire ou de ne pas dire. Il mettra alors en œuvre un code socialement défini dans cette affirmation d'une légitimité. La recherche se distinguera par la définition de ce qui est légitime pour son auteur (*une observance*), c'est-à-dire une légitimité socialement caractérisée qui la situera dans le rapport social. Mais la recherche se caractérisera aussi par une organisation spécifique du pouvoir de dire : qui décide de la légitimité

du dit, quelle est la référence morale (en termes de division du pouvoir), qui sont les « porte-pouvoirs », comment se caractérise le *mode de gouvernement* propre à cette recherche ?

ON SE SPÉCIFIE PAR SA DÉFINITION DE CE QUI EST LÉGITIME : LES OBSERVANCES

Si la recherche prétend en général éclairer la réalité, mettre à jour de nouveaux problèmes, on ne peut cependant détacher cette volonté de dire de la volonté de ne pas dire, qui se définit dans le même moment. Dans cette auto-définition d'une norme, on se censure et par là même on s'autorise un style ou une langue en se situant dans un rapport social, dans un conflit de normes. Aussi toute recherche est-elle prise dans une tension entre la nécessité d'affirmer ses propres règles, ses propres valeurs et la nécessité de les faire reconnaître, d'être admis dans le code légitime dominant.

Chaque recherche peut être amenée, à l'un des pôles, à affirmer sa propre norme, à s'autoriser et à s'interdire de dire selon ses propres règles, en rejetant tout compromis avec la norme d'autres groupes. Cette caractéristique peut être à l'œuvre dans la recherche critique ou dans la recherche visant à promouvoir une innovation : mais, dans ce cas, elle se préoccupe malgré tout de la norme - qu'elle conteste - et tente d'être intégrée à une nouvelle légitimité. On peut noter dans l'inventaire réalisé, certains travaux qui relèvent de cette affirmation d'une norme « autonome » : ce sont alors des « manifestes », forme particulière de recherche où un sectarisme exacerbé peut parfois apparaître. Mais toute contestation étant production d'une frontière et reconnaissance de l'autre norme en l'occurrence, seule une pathologie de type psychotique pourrait conduire à développer une norme qui nie le monde l'entourant.

A l'autre pôle, certains travaux seront totalement moulés dans la norme dominante et chercheront le compromis en niant leurs propres capacités de jugement. Cela se traduira par la répétition de banalités, ou par une recherche justifiant tous les jugements, toutes les décisions. Les balancements pour contre pratiqués systématiquement marquent souvent une fixation au pôle de la communication, en refusant d'affirmer un choix nécessairement conflictuel. On peut en effet s'interdire tout jugement en les acceptant tous ou en les refusant tous. La pression à « l'objectivité » dans la recherche relève de cette fuite du conflit de jugement pourtant inévitable. Plusieurs travaux, relevés dans l'inventaire, mettent en avant ce souci de présenter des « chiffres » ou des « faits », sans autre commentaire : c'est le fait souvent paradoxalement d'acteurs qui veulent par là-même faire évoluer la norme mais qui estiment qu'ils obtiennent plus de reconnaissance en censurant leur propre jugement et en adoptant une posture dite « scientifique ».

Du manifeste au recueil de chiffres, on peut établir une échelle des recherches selon qu'elles tentent d'affirmer leur autonomie de jugement ou au

contraire de la faire disparaître : ce choix moral relève toujours du rapport social dans lequel la recherche est prise, de l'enjeu représenté par la possibilité de dire ou de ne pas dire. En ce sens, il n'existe pas de recherche qui ne soit pas jugement, quand bien même on ne peut observer cette capacité de jugement que dans une auto-censure.

ON SE SPÉCIFIÉ PAR QUI DÉFINIT CE QUI EST LÉGITIME : LES MODES DE GOUVERNEMENT

Le pouvoir de dire dont chacun est capable est cependant réglé par une organisation particulière des fonctions de chaque acteur : celui qui parle n'est pas obligatoirement celui qui autorise à parler ou qui définit ce qu'il est convenable de dire. Il s'agit ici d'examiner non pas comment chaque recherche véhicule une norme propre, plus ou moins affirmée, mais comment se décide cette norme : la charge de décider ce qui peut être dit - fonction politique - est occupée par certains et non par tous. Une délégation de pouvoir s'effectue en permanence et s'institue dans des « porte-pouvoirs », autre figure du métier. Nous devons alors expliquer comment chaque recherche sera directement tributaire de la façon dont s'organisent ces délégations de pouvoir, dont se crée le *consensus* : il s'agit d'établir le *mode de gouvernement* spécifique à chaque recherche. Selon chaque mode de gouvernement (ou régime) la légitimité de la recherche sera établie différemment et contribuera à un type d'échange de codes particulier.

A l'un des pôles, on peut trouver des recherches entièrement autolégitimées, sans que l'auteur (individu ou institution) doive rendre des comptes à qui que ce soit.

Ce système de pouvoir fait disparaître toute délégation, toutes charges sociales, en s'autorisant totalement lui-même. Cela ne signifie pas que la norme ainsi définie ne tient pas compte de celle qui domine ou de celles d'autres groupes, mais seulement que le mode de gouvernement qui la produit ne comporte pas de répartition de pouvoirs qui crée une distance entre le « décideur » et « l'auteur ». De nombreuses institutions sont dans cette situation apparemment mais le système de contrôle peut ne pas s'exercer ponctuellement, mais globalement et après-coup : ainsi, telle institution est totalement libre de décider d'engager telle recherche mais il apparaît qu'en fait, un contrôle futur de la D.D.A.S.S. est possible ; le pouvoir est ainsi reporté sur un acteur apparemment extérieur mais dont la puissance de jugement est intégrée par avance et contribue à orienter la norme adoptée dans la recherche elle-même.

A l'autre pôle, nous trouvons des recherches dont les décideurs sont multiples et différenciés. La recherche doit par exemple être autorisée par plusieurs instances qui se couvrent l'une l'autre. Des censures multiples et contradictoires peuvent alors s'exercer qui produisent un système de règles particulier à chaque situation de recherche. Les répartitions de pouvoirs

conflictuelles entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage sont un élément de la division des métiers (qui n'est pas comme on l'a vu uniquement division du travail) qui crée une configuration à analyser dans chaque cas. La connaissance exacte de la « source » de la norme est essentielle pour comprendre la variété des productions dans une situation apparemment identique : entre deux instituts de formation de travailleurs sociaux, l'un insistera sur le « vécu », l'expérience, l'autre sur le savoir, les analyses, et l'étudiant soutenant son mémoire devra le savoir pour adapter (ou non) sa production à cette norme.

SAVOIR ET SAVOIR FAIRE

L'approche que nous venons de faire montre au contraire que les enjeux sociaux ne sont pas des biais mais la condition *sine qua non* de la production de connaissances. C'est seulement dans l'échange (et le conflit) de langues, de styles et de codes que peuvent germer de nouveaux compromis de langues, de styles et de codes, constituant des connaissances. Il faut en effet réaffirmer que le conflit (ou la concurrence) font partie intégrante de la communication et qu'une recherche n'existe pas sans se définir dans un rapport social (qu'il y ait ou non rencontre, écoute ou « compréhension »). L'échange de langues, de styles et de codes impose une *traduction* permanente qui fait naître la connaissance, en réorganisant ces langues, ces styles et ces codes.

Notre observation dans le domaine des politiques sociales fait apparaître la diversité extrême des pratiques de recherche mais aussi l'absence d'une politique de traduction entre les diverses composantes de la recherche, par la disparition des frontières entre différentes modalités de la connaissance, que nous opposerons ici en savoir et savoir-faire. L'esperanto fourre-tout du Secteur Social évoqué plus haut aboutit à une confusion essentielle qui conduit à mettre sous la dénomination « recherche », des démarches aussi légitimes les unes que les autres mais relevant de rationalités différentes.

Le savoir-faire du travailleur social, du technicien de l'administration ou du responsable politique peut être parfois mis en discours, « modélisé », etc. : il fonctionne cependant toujours selon un principe technique de mise en rapport de moyens et de fins et de leur analyse. Ainsi la plupart (90 %) des travaux que nous avons recensés sont des recherches de savoir-faire : des bilans sont tirés, des analyses comparent les outils employés, les résultats escomptés et ceux obtenus. Les débats tournent autour d'échec ou pas, pourquoi l'échec et comment y remédier, quelles nouvelles pratiques inventer, etc. Cette recherche est parfaitement légitime : il s'agit d'un perfectionnement des compétences techniques de ces acteurs, qui possèdent un savoir-faire pour résoudre ces problèmes. La plupart assument entièrement cette position de recherche de savoir-faire, tels des ingénieurs du social. La confusion semble cependant déjà exister entre

savoir-faire (technique) et savoir-décider (norme) et les politiques refusent souvent de trouver en eux-mêmes et dans l'analyse spécifique de la décision la source de leurs choix : ils s'appuient sur des arguments techniques.

Mais plus souvent encore, la « recherche » semble faire référence à une démarche *scientifique* : ces recherches de savoir-faire semblent obtenir difficilement une légitimité sociale, tant le savoir scientifique semble dominer de son prestige.

Il y a là à la fois dévalorisation des savoir-faire des praticiens de l'action sociale et détournement de la spécificité de la démarche scientifique. Scientifique ne se limite pas à « rationnel » : le savoir-faire est en effet, tout autant rationnel mais d'une autre rationalité (appelons-la technique) ; la recherche servira alors à optimiser les résultats en adoptant de nouveaux outils. La démarche scientifique, elle, ne fonctionne pas par rapport à un but à atteindre : elle est avant tout recherche d'explication *logique* par interrogation et contrôle systématique des procédures de connaissance. Elle ne trouve ses explications qu'en elle-même dans le système de propositions qu'elle construit, indépendamment des matérialités observées, qui ne servent qu'à tester des modèles proposés. Cette interrogation épistémologique permanente n'est pas possible dans le champ du savoir-faire où l'efficacité est requise. L'activité épistémologique est alors confondue avec l'exigence de « diagnostic » sur « les maux de notre société », l'essentiel du travail théorique étant de justifier ou de produire de nouveaux remèdes. La démarche scientifique est ainsi confondue avec la démarche empirique (ou technique) et l'on trouve dans les recherches en politiques sociales une confusion permanente entre ces deux approches : on n'aboutit guère qu'à des *généralités inefficaces*, alors qu'on pourrait, en les distinguant, obtenir des théories d'une part et des dispositifs opérationnels pertinents d'autre part.

Il existe pourtant des transferts entre savoirs, savoir-faire et « savoir-décider ». La diffusion d'une idéologie scientifique dans tous les domaines de la vie sociale tend à nier les rationalités propres au savoir-faire et au savoir-décider. Techniciens et politiques ne veulent plus agir qu'au nom de la science, alors que la science ne peut qu'interroger les modalités de transfert des savoirs aux savoir-faire (par exemple) et ne peut *en rien* aider à l'action par elle-même. Cette tendance s'inscrit dans la diffusion contemporaine d'une rationalité technique confondue avec une rationalité logique et par là légitimée comme science, et les acteurs des politiques sociales en sont partie prenante.

NOTES

1. Etude pour le Ministère des Affaires Sociales (MIRE). Boullier (D.), Nozay (C.), Rennes, L.A.R.E.S., Rapport final « Savoirs à échanger. Etat et enjeux des recherches sur les politiques sociales en Bretagne », 1983, 158p.
2. Gagnepain (J.), *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des Sciences Humaines*, t. 1, *Du Signe de l'Outil*, Paris, Pergamon Press, 1982. Nous nous appuyons plus précisément sur le séminaire du 10 fév. 83 (UER du Comportement à Rennes) « Etat de culture, particularisme, participation ».

La s

Claud

Marc-

d'inté
muta
disco
laisse
hom
socia
prati
lectu
sa p
mêm
de la
déter
dent
mult
publ
mod
moir
conn
assu
priat

actes
néité
nair
aujo
ques
éclat

* Cer